



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie d'Etat

Präsidium des Staatsrates
Staatskanzlei

▲ **Extrait du procès-verbal des séances du Conseil d'Etat**
Auszug aus dem Protokoll der Sitzungen des Staatsrates

Séance du 17 SEP. 2008
Sitzung vom

LE CONSEIL D'ETAT,

Vu sa décision du 3 juin 2008 chargeant le Département de l'économie et du territoire de lui présenter un avant-projet de loi instaurant une assurance perte de gain en cas de maladie en faveur des chômeurs ;

Vu l'avant-projet de loi et le rapport l'accompagnant présentés par le groupe de travail composé à cet effet ;

Vu la liste des destinataires d'une procédure de consultation ;

Sur la proposition du Département de l'économie et du territoire et du Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie,

décide :

- de prendre connaissance de l'avant-projet de loi et du rapport l'accompagnant, documents sur lesquels ni le Département de l'économie et du territoire et le Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie, ni le Conseil d'Etat ne se sont prononcés ;
- d'autoriser le Département de l'économie et du territoire de soumettre l'avant-projet de loi à la procédure de consultation.

Pour copie conforme,
LE CHANCELIER D'ETAT :

Distr.:

3 extr. DET

1 " CHE